

COUR SUPRÊME DU CANADA

(EN APPEL DE _____)
(Désignation de la juridiction inférieure)

ENTRE :

(Nom du demandeur tel qu'il apparaît sur le jugement de la juridiction inférieure)

DEMANDEUR

(Qualité de la partie devant la juridiction inférieure)

ET :

(Nom de l'intimé tel qu'il apparaît sur le jugement de la juridiction inférieure)

INTIMÉ

(Qualité de la partie devant la juridiction inférieure)

*Nota – si vous avez besoin de plus d'espace pour inscrire le nom des parties, veuillez joindre une page supplémentaire

DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL

(Nom du demandeur)

(Votre adresse, numéro de téléphone et, le cas échéant,
numéro de télécopieur et adresse électronique)

(Nom de l'intimé)

(Nom, adresse et numéro de téléphone et, le cas
échéant, numéro de télécopieur et adresse électronique
du procureur (ou de la partie non représentée))

(S'il y a lieu, nom, adresse et numéro de téléphone du
correspondant et, le cas échéant, numéro de télécopieur et
adresse électronique)

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL (FORMULAIRE 25)

_____ (N^o de page)

JUGEMENTS DES TRIBUNAUX INFÉRIEURS

Ø Motifs de jugement _____ (Tribunal de première instance) (N^o de page)

Datés du : _____

Ø Ordonnance (le cas échéant) _____ (Tribunal de première instance) (N^o de page)

Datée du : _____

Ø Motifs de jugement _____ (Juridiction inférieure) (N^o de page)

Datés du : _____

Ø Ordonnance (le cas échéant) _____ (Juridiction inférieure) (N^o de page)

Datée du: _____

MÉMOIRE

Ø Partie I Exposé des faits (y compris un exposé concis de la position sur les questions d'importance pour le public) (N^o de page)

Ø Partie II Questions en litige (N^o de page)

Ø Partie III Exposé des arguments (N^o de page)

Ø Partie IV Arguments à l'appui de l'ordonnance demandée au sujet des dépens (N^o de page)

Ø Partie V Ordonnance(s) demandée(s) (N^o de page)

Ø Partie VI Table des sources (le cas échéant) (N^o de page)

FORMULAIRE 25

AVIS DE DEMANDE D'AUTORISATION D'APPEL

(Disposition(s) législative(s) sur laquelle(lesquelles) le présent document est fondé)

SACHEZ que _____ demande l'autorisation de se pourvoir en appel devant la
(Votre nom)

Cour suprême du Canada,

contre le jugement de _____
(Nom de la juridiction inférieure) _____
(Numéro de dossier de cette juridiction)

prononcé le _____, en vertu de _____
(Date du jugement de la cour d'appel)

(Indiquer quelle(s) est(sont) la(les) disposition(s) législative(s) qui autorise(ent) la demande d'autorisation)
pour obtenir _____

(Indiquer la nature de l'ordonnance et du redressement demandé)

(Indiquer la nature de l'ordonnance et du redressement demandé)

ou toute autre ordonnance que la Cour estime indiquée;

SACHEZ DE PLUS que la demande d'autorisation d'appel est fondée sur les moyens suivants :

Numéroter clairement chaque moyen.

____(Numéro de page)

Suite de l'avis de demande d'autorisation d'appel (formulaire 25)

Suite de l'avis de demande d'autorisation d'appel (formulaire 25)

Nota : *Vous pouvez inclure des pages supplémentaires si vous avez d'autres moyens à faire valoir.*

SIGNATURE

(Votre signature)

(Date)

(Votre nom, adresse et numéro de téléphone et, le cas échéant, numéro de télécopieur et adresse électronique)

ORIGINAL :

COPIES :

REGISTRAIRE

(Nom, adresse et numéro de téléphone et, le cas échéant, numéro de télécopieur et adresse électronique des autres parties et intervenants devant la juridiction inférieure)

AVIS À L'INTIMÉ : L'intimé peut signifier et déposer un mémoire en réponse à la demande d'autorisation d'appel dans les 30 jours de la date à laquelle un numéro de dossier aura été attribué à la présente affaire. Vous recevrez une copie de la lettre envoyée à la partie demanderesse confirmant le numéro de dossier aussitôt qu'il aura été attribué. Si aucune réponse n'est déposée dans ce délai, le registraire soumettra la demande d'autorisation d'appel à l'examen de la Cour.

____(Numéro de page)

MÉMOIRE DU DEMANDEUR

PARTIE I – EXPOSÉ DES FAITS

(Un exposé concis de votre position sur les questions d'importance pour le public et un exposé concis des faits.)

Numéroter clairement chaque paragraphe.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

____(Numéro de page)

PARTIE II – EXPOSÉ DES QUESTIONS EN LITIGE

(Un exposé concis des questions en litige y compris les questions constitutionnelles, le cas échéant).

Numéroter clairement chaque paragraphe.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

____ (Numéro de page)

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

____ (Numéro de page)

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

PARTIE III – EXPOSÉ DES ARGUMENTS

(Un exposé concis des arguments).

Numéroter clairement chaque paragraphe.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

PARTIE IV – ARGUMENTS À L’APPUI DE L’ORDONNANCE DEMANDÉE AU SUJET DES DÉPENS

(Arguments, le cas échéant, d’au plus une page à l’appui de l’ordonnance demandée au sujet des dépens).

Numéroter clairement chaque paragraphe.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

____(Numéro de page)

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

Vous pouvez inclure des pages supplémentaires. Toutefois les Parties I à V du mémoire comptent AU PLUS 20 pages.

____ (Numéro de page)

PARTIE V – ORDONNANCE(S) DEMANDÉE(S)

(Ordonnance(s) demandée(s), notamment au sujet des dépens).

Numéroter clairement chaque paragraphe.

(Votre signature)

____(Numéro de page)

DOCUMENTS À L'APPUI

(Vous pouvez inclure, par ordre chronologique, les documents que vous comptez invoquer.)

Nota : Si vous avez l'intention de vous fier aux transcriptions ou aux éléments de preuves, y compris les pièces, figurant au dossier présenté à la juridiction inférieure, n'inclure que les extraits pertinents des transcriptions ou des éléments de preuves, y compris les pièces.